

Historiques

Armand AJZENBERG

L'abandon à la mort... de 76 000 fous par le régime de Vichy

suivi de

André CASTELLI

Un hôpital psychiatrique sous Vichy (1940-1945)



Préface de Michaël Guyader

Historiques

L'Harmattan

L'abandon à la mort...
de 76 000 fous par le régime de Vichy

suivi de

Un hôpital psychiatrique sous Vichy
(1940-1945)

Historiques

Dirigée par Bruno Péquignot et Denis Rolland

La collection « Historiques » a pour vocation de présenter les recherches les plus récentes en sciences historiques. La collection est ouverte à la diversité des thèmes d'étude et des périodes historiques.

Elle comprend trois séries : la première s'intitulant « travaux » est ouverte aux études respectant une démarche scientifique (l'accent est particulièrement mis sur la recherche universitaire) tandis que la deuxième intitulée « sources » a pour objectif d'éditer des témoignages de contemporains relatifs à des événements d'ampleur historique ou de publier tout texte dont la diffusion enrichira le corpus documentaire de l'historien ; enfin, la troisième, « essais », accueille des textes ayant une forte dimension historique sans pour autant relever d'une démarche académique.

Série Travaux

Michel GRENON, *Charles d'Anjou. Frère conquérant de Saint Louis*, 2012.

Thomas PFEIFFER, *Marc Lescarbot : pionnier de la Nouvelle-France*, 2012.

Michel VANDERPOOTEN, *3000 ans de Révolution agricole, Techniques et pratiques agricoles de l'Antiquité à la fin du XIX^e siècle*, 2012.

Kilien STENGEL, *L'aide alimentaire : colis de vivres et repas philanthropiques. Histoire de la Gigouillette 1934-2009*, 2012.

Donald WRIGHT, *L'Antiquité moderne*, 2012.

Georges ASSIMA, *La France et la Suisse. Une histoire en partage, deux patries en héritage*, 2012.

François CHEVALDONNE, *Rosa Bordas, rouge du Midi, mémoires, oublis, Histoire*, 2012.

Jean-Paul AUTANT, *De la mobilisation à la victoire. 1939-1946. Un singulier parcours sous l'uniforme durant le second conflit mondial*, 2012.

Armand AJZENBERG

L'abandon à la mort...
de 76 000 fous par le régime de Vichy
Réponse à quelques historiens qui le nient

suivi de

André CASTELLI

Montdevergues-les-Roses (1940-1945)
Un hôpital psychiatrique sous Vichy

Préface de Michaël Guyader

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2012
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-336-00623-9
EAN : 9782336006239

À Lucien Bonnafé

*Nous ne demandons ni sang ni châtement,
seulement ceci : que le criminel soit appelé criminel,
et que la victime soit appelée victime.
Quoi ? C'est encore trop ? **

* Citation d'Hélène Cixous, dans un texte accompagnant la traduction des *Euménides*, pièce théâtrale montée par Ariane Mnouchkine en 1992 et traitant du scandale du sang contaminé.



Albrecht Dürer, *la Mort et un fou* (La Nef des fous).

SOMMAIRE

Michaël Guyader (Préface)	11
Armand Ajzenberg	
- INTRODUCTION 1	25
- Du silence des historiens	
- Du silence des « gens très bien »	
- À propos de « <i>Pour que douleur s'achève</i> ». Pourquoi ?	
- À propos des responsabilités ?	
- CHAPITRE 1. Vichy : de la non-assistance à personnes en danger de mort au « laissez-les mourir » ?	39
- 40 000 ou 76 000 morts ?	
- Y a-t-il eu non-assistance à personnes en danger de mort ?	
- Laissez-les mourir ?	
- CHAPITRE 2. De la circulaire du 3 mars 1942 à celle du 4 décembre 1942, de la « fable Bonnafous » à « l'hypothèse Heuyer »	63
- À propos de calories	
- La circulaire du 3 mars 1942	
- La circulaire du 4 décembre 1942	
- La « fable Bonnafous »	
- « L'hypothèse Heuyer »	
- <i>Le Conseil technique de l'enfance déficiente et en danger moral</i>	
- INTRODUCTION 2	101
- CHAPITRE 3. Des mauvaises manières... comme procédés visant à paralyser toute pensée critique	105
- 1. Quand la conclusion est tirée avant même le début de la recherche	
- 2. De la disqualification des recherches précédentes	
- 3. Des mensonges, des déplacements de sens, des amalgames... et de la mise en parallèle de textes	
- 4. Des faits et de l'absence d'interprétations	
- 5. De l'utilisation de l'expression « génocide des fous »	
- 6. Du devoir de mémoire	
- 7. D'un amalgame entre le cas français et le cas allemand	
- 8. De l'instrumentalisation des crimes nazis en général, et de la Shoah en particulier ?	

Les auteurs :

- **Armand Ajzenberg**, autodidacte. Il est l'auteur de *Fin du travail et nouvelle citoyenneté*, in *Du contrat de citoyenneté*, ouvrage collectif avec Henri Lefebvre, Syllepse et Périscopie, 1991 ;

. de *1980-1985 : Le collectif autogestion*, in *l'autogestion, une utopie réaliste* de Victor Fay, Syllepse, 1996 ;

. de *Quand 40 000 êtres humains risquent de passer du statut de « malades sans intérêt » à celui de « morts sans intérêt »*, in *Le train des fous* de Pierre Durand, préfaces de Lucien Bonnafé et Patrick Tort, Syllepse, 2001 ;

. de *Maintenant Henri Lefebvre, renaissance de la pensée critique*, avec Hugues Lethierry et Léonore Bazinek, L'Harmattan, 2011.

Il anime depuis 2002 la revue électronique *La somme et le reste* (www.lasommeetlereste.com/) consacrée à la continuation de la pensée d'Henri Lefebvre.

- **André Castelli**, ancien infirmier psychiatrique du Centre Hospitalier Spécialisé de Montfavet (Vaucluse), aujourd'hui vice-président du Conseil général du Vaucluse et Conseiller municipal d'Avignon. Il est l'auteur de *Montdevergues les Roses, terre d'asile*, publié par le Comité des Œuvres Sociales du personnel du Centre Hospitalier de Montfavet, 1990.

- **Michaël Guyader**, psychiatre et psychanalyste, ancien Chef de service du 8^e secteur de psychiatrie générale de l'Essonne. Il est l'auteur d'une fameuse lettre, en décembre 2008, à Nicolas Sarkozy, alors Président de la République. Il est l'auteur, avec Éliane Tran Van et Hubert Bouvry, de *Cheminer avec les autistes*, in *VST-Vie Sociale et Traitements*, No 102, Érès, 2009.

PRÉFACE

Michaël Guyader

L'étude de la question de l'extravagante surmortalité à l'hôpital psychiatrique pendant la guerre ne saurait se comprendre autrement qu'à l'enseigne d'une étude attentive des conditions de l'oubli organisé des malades les plus fragiles par le régime de Vichy. Il ne peut raisonnablement se concevoir que cet oubli s'inscrive autrement que dans le programme de mise en ordre de la société dont témoignent le statut des juifs, la part prise par le gouvernement de Vichy dans l'extermination des juifs, la mise à l'écart des minorités, politiquement validée par l'engagement d'écrivains de renom dans l'élaboration du programme politique de Vichy et dont évidemment l'hécatombe des malades mentaux ne saurait être absente...

Il a fallu le travail acharné de Lucien Bonnafé de Max Lafont, d'Armand Ajzenberg et de quelques autres pour qu'en tout cas cette réflexion à propos de cette tache sur notre histoire puisse être reconnue de tous et acceptée par certains. Aujourd'hui on voit bien, à considérer les écrits de Claude Quétel, de Mme Isabelle Von Bueltzingsloewen, qu'il existe un mouvement de pensée dont la finalité serait la mise aux oubliettes de l'agonie dans des hôpitaux des patients les plus vulnérables, mouvement qui en tout cas viserait à ce que cette catastrophe sanitaire ne soit pas imputée au projet politique de ce gouvernement inspiré en particulier par les théories les plus eugénistes au premier rang desquels celles d'Alexis Carrel. À qui faudrait-il donc attribuer la responsabilité de cette tragédie, à la simple fatalité ? Aux conséquences ordinaires de la guerre ? Balivernes !

Il ne va pas de soi que la dénonciation des modalités particulières de pensées dominatrices était en l'espèce

largement obérée par l'idée que les fous ne participaient pas pleinement de l'humanité commune et que donc les oublier à leur sort misérable et qui ne saurait les mener qu'à la mort ne posait pas de problème particulier et ne convoquait certes rien du côté de l'obligation chrétienne en particulier d'aimer l'autre comme soi-même, ce qui n'est possible que si l'autre est semblable à soi-même.

Il n'est pas certain que l'utilisation du terme d'extermination n'ait eu d'autre conséquence que de priver la vérité historique d'un certain nombre de ces soutiens potentiels effrayés ou choqués par l'imputation au pouvoir Vichyste d'une intention de tuer là où l'oubli criminel de prendre soin aurait probablement suffi. Bonnafé lui-même n'écrit-il pas après avoir rappelé que Balvet n'était pas d'accord avec l'utilisation du mot extermination que pour lui-même « profondément d'accord avec le scrupule de Balvet sur les rigueurs de sens, le parcours attentif de mes dossiers me fait découvrir que j'ai pris trop d'aise avec la justesse de sens, affirmant par exemple que le mot est tout à fait approprié. Par-ci, par-là, pour des circonstances polémiques diverses, ai-je dû moi-même abuser de libertés d'usage du langage qui sont dans l'ordre de ce que je défends chez tout autre : un droit de jouer des effets dans les contextes ». En revanche, il est certain que ce que le même Bonnafé avait appelé l'Hécatombe des aliénés ne pouvait pas, ne saurait pas ne pas poser des problèmes. [...]

Quel que soit le nom donné à cet épisode tragique de l'histoire de la folie elle est paradigmatique de la tendance des puissances dominantes et excluantes à désigner l'autre comme radicalement autre, étranger, porteur le plus généralement avili des fantasmes les plus éculés qu'il convient de convier dans le meilleur des cas à l'oubli et dans le pire à l'élimination organisée.

Que l'on soit d'avis de rajouter des morts aux placards de Vichy ou pas n'a pas d'importance, ce qui compte dans cette affaire est que les fous ont une fois encore payé au prix fort leur être autrement « jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous extermine de cette terre excellente qu'il vous a donné » pour reprendre Josué, confirmant que ce dont-ils ont besoin c'est

qu'on les accueille et que l'on s'occupe d'eux, leur donner l'hospitalité en quelque sorte, faute de quoi leur rapport singulier avec eux-mêmes cristallise ce qu'il y a de pire dans la fragilité homéostatique des humains.

L'époque actuelle ne manque pas de confirmer qu'en tout cas l'ardente obligation de donner hospitalité à la folie se heurte aux priorités gestionnaires et scientifiques de la société du contrôle et de mise à la norme. En témoigne tout particulièrement le discours d'un président de la République, Nicolas Sarkozy, à l'hôpital Erasme d'Antony le 2 décembre 2008, et la loi dont l'exigence s'y est formulée et qui a été votée par le Parlement le 5 juillet 2011. Elle prévoit pour prévenir le déferlement sur une société aux abois de la menace représentée par les malades mentaux d'organiser la continuité de la contrainte au prétexte de la continuité des soins elle-même constamment mise à mal par la puissance publique dans sa désorganisation de la formation des personnels, la restriction budgétaire et l'affirmation de la prévalence d'une appréciation de surface des causes de la souffrance psychique, réduite à des désordres organiques correspondant à une hypothèse strictement organiciste de la structuration psychique des humains.

Une fois de plus la façon qu'une société a de traiter ses fous est un bon témoignage de son degré de civilisation.

Lorsque s'impose le bilan de l'action présidentielle de Nicolas Sarkozy, on ne manque pas de constater la déflagration qu'il a initiée entre l'État et les avancées civilisatrices, les acquis culturels de notre pays. Et l'on peut dresser un sinistre catalogue : discours à l'université de Dakar sur l'homme Africain « pas assez entré dans l'histoire », loi organisant les soins psychiatriques sous contraintes en ambulatoire, centres de rétentions administratives à perpétuité, démantèlement de « camps » de Roms, de gens du voyage, création d'une inégalité des citoyens devant la loi, plaisanteries de mauvais goût devant les tombes des résistants des Glières, réponses insultantes à des citoyens en colère, mépris pour les lecteurs de la Princesse de Clèves, et bien sûr j'en passe. Promotion de la barbarie, insulte à la culture caractérisent cette politique.

Ce discours présidentiel et la politique de ce gouvernement ont été constamment marqués par l'imperium de la culture du résultat ; l'action, fût-elle agitation volontariste, trouvait seule grâce à leurs yeux. Or dans le champ du soin à la personne psychiquement en souffrance, une telle orientation est catastrophique. Elle rejette les apports d'une clinique de la psychopathologie patiemment élaborée en particulier par les écoles françaises et allemandes, enrichies par la philosophie phénoménologique et par le génie freudien, approches qui nécessitaient d'écouter les patients cas par cas et une formation continue sérieuse de la part des praticiens de toutes catégories. Elle y projette au contraire une protocolisation des pratiques et une évaluation détachée de tout contexte clinique, fondée sur des définitions de traits pathologiques sans commune structure, mais dont l'addition se prête à des statistiques abusivement transposées ici. Une telle agitation pseudo scientifique accompagnait de fait un virement volontaire, violemment scandé, s'insufflant obsessionnellement dans les médias, de l'interprétation de la psychopathologie comme souffrance individuelle vers l'affirmation de la dangerosité du patient pour autrui.

On pourrait croire en effet sans rapport les errements passés d'un président et de son gouvernement avec l'observation de ce qui se passe en psychiatrie aujourd'hui ; pourtant, la préférence allant aux faux semblants, on y retrouve la haine de l'histoire et de la patience, de l'exigence intellectuelle, on y retrouve la lâche flatterie populiste de la passion de l'ignorance pour faire gober la promotion des entreprises de fabrication de coupables, on y retrouve une fermeture bornée aux hasards et à la singularité des rencontres qui fondent toute possibilité de création civilisatrice.

Quand Picasso peignit son « Nain » d'après celui de Vélasquez dans « les Ménines », il était à l'apogée de son travail et en particulier du désapprentissage du savoir académique. Lui-même affirmait : « à huit ans j'étais Raphaël, il m'a fallu toute une vie pour peindre comme un enfant ».

Dans nos professions, nous savons bien quelles difficultés il nous faut affronter, traverser, pour savoir ne pas savoir et nous laisser enseigner (sinon soigner) par l'aventure de la rencontre avec des patients. Le caractère parfois inouï de leur souffrance pourrait nous tenter de recourir à la maîtrise, au contrôle, à la tentative de modifier par la manipulation des comportements qui nous dérangent trop ; répondant par la violence à la peur qui parfois les envahit nous pourrions alors renoncer à ce que Tony Lainé appelait « sa profonde solidarité avec la folie qu'il y a dans l'autre » niant nos propres failles, nous nous retrouverions du côté de la barbarie dont l'histoire de la psychiatrie a souvent montré trop de preuves.

Praticiens de ce champ particulièrement sensible à ce qu'être humain peut signifier, notre travail quotidien est de nous réunir grâce à une orientation qui limite ces tendances barbares, dites inhumaines ; sans les nier, de veiller à opposer à la mise au ban de tel ou tel malade, à la répression de tel ou tel comportement par l'abrutissement médicamenteux ou l'enfermement, l'offre d'un accueil pour l'histoire de chacun avec sa temporalité pour entrer en confiance, avec la singularité des médiations que chacun reconnaît ou invente.

Mais, nous étions convoqués ainsi là où la barbarie de la société de contrôle (au sens de Deleuze reprenant le syntagme de William Burroughs) tente de nous mener. Malgré la contestation radicale des psychiatres désaliénistes contre les lieux d'enfermement comme réponse à la question de la folie, malgré la leçon incontournable de Foucault, nous sommes conviés à participer activement à la recherche d'une maîtrise du symptôme par le contrôle des conditions de son émergence au domicile même du patient.

Ce qu'a imposé la puissance publique c'est d'organiser la continuité de la contrainte au prétexte de la continuité des soins ; dévoiement de sens qui s'inscrit dans la cohorte des insultes à la culture, à l'apaisement du lien social qu'elle promet, nouvel avatar qui vient stigmatiser une population et confirmer la défiance à l'encontre de ceux qui n'adhéreraient pas au projet médical les concernant (non compliant faut-il dire !), mais aussi à l'égard de l'étranger, du paresseux, du

lettré, du sans-papiers, de l'analyste et de son patient, du voisin, de l'artiste, de l'ouvrier dont le salaire ne lui suffit plus parfois pour se loger, de l'homme de passage, car ne sont ils pas des dangers potentiels pour le sommeil des bien pensants ? L'indignation trouve toujours son retour répressif. La promotion de la confusion entre Droits de l'homme et du citoyen et la mesquine petite somme des droits individuels permet d'agiter le chiffon d'une prétendue aspiration populaire à la sécurité plutôt que de se pencher sur les conditions de vie communes d'un peuple. Population facilement exclue à cause du mal-être qu'ils évoquent et que l'on préférerait ne pas voir, les patients comptent parmi les proies que s'autorise la puissance publique dans son entreprise nuisible de chasse aux boucs émissaires.

Le scandaleux dénuement de la psychiatrie participe de ce funeste désintérêt pour les patients des services de psychiatrie qui voit par exemple l'administration hospitalière et l'ARS affirmer que la présence dans un service d'hospitalisation de trente lits, de deux infirmières et du même nombre d'aides-soignantes est suffisant pour assurer la sécurité. Cet effectif est donc celui à quoi l'on se réfère quand doivent s'écrire les grilles de présence dans le service et devient ainsi de plus en plus souvent la norme.

La loi réformant l'obligation de soin pour les patients accompagnés, de la casse systématique des moyens nécessaires au bon fonctionnement des services, constitue à l'égard de cette dérive vers l'oubli des nécessités du soin un paradigme mortifère de cette tentative de destruction des solidarités garantes de la solidité du lien social entre les citoyens. Il s'agissait là d'un projet pour lequel l'extrême droite est manifestement plus qu'une compagne de route et pour lequel aussi la défense des intérêts des plus nantis impose d'organiser l'affrontement des plus démunis dans leur multiplicité et avec leurs intérêts parfois contradictoires, ou comment faire oublier les affaires politico-financières et le scandale de la spéculation financière effrénée provoquant par exemple la faillite des États, en organisant la chasse aux Roms et la mise à l'écart des fous désormais voués à une contrainte sans limite...

Une telle dérive sécuritaire de la psychiatrie, son appauvrissement progressif et planifié serait une insulte à la culture car ils ne laisseraient aucune place à ce qui du génie humain peut contribuer à tenter de donner hospitalité à la folie, ils ne laisseraient aucune place au surgissement des potentialités créatrices qui, dans la folie, permettent à des sujets sur le point de succomber au tragique morcellement d'eux même, de reprendre pied, d'oser solliciter d'autres personnes encourageant la trouvaille de suppléance à leur abîme pour que la vie ne soit plus complètement impossible. Les relations étroites entretenues par la folie et l'art, l'adoption par les équipes soignantes de la fécondité dont la souffrance psychique peut parfois être porteuse, sont autant de témoignages contre l'atteinte à l'intégrité sociale et politique des patients qui constitue une insulte à notre culture fertilisée par le romantisme et le surréalisme.

La désignation des patients comme d'abord potentiellement dangereux est un raccourci inadmissible, un misérable contresens méconnaissant la fécondité poétique dont ils sont porteurs, méconnaissant l'apport de la folie à la connaissance de l'âme humaine, à ses créations artistiques, à ses trouvailles scientifiques. Éthiquement, elle est l'exact opposé de la considération attentive et solidaire que requiert toute pratique visant à prendre réellement soin de son contemporain. Philosophiquement elle dément honteusement l'incertitude fondamentale de la raison.

La pratique psychiatrique actuelle se caractérise aussi par la protocolisation abusive du soin, la réduction de celui-ci à l'abrasement d'une collection de symptômes à laquelle l'être du patient est réduit. L'absence d'un patient à sa séance, au temps de rencontre avec le soignant faisant l'objet non d'un questionnement, d'une mise en perspective clinique, mais d'un acte normé, automatique, obligatoire, au nom naturellement des bonnes pratiques : dénoncer le sujet concerné à l'autorité administrative, laquelle éventuellement le ramènera menotté à l'hôpital.

Une telle organisation visant au contrôle systématisé des « comportements » serait un scandale dans le champ de l'aide,

du soin. Elle consisterait essentiellement à exclure les praticiens, toutes catégories professionnelles confondues de leur fonction primordiale : élaborer une réflexion sur leur travail pour ne pas nuire aux possibilités de traitement.

Nous savons bien que la seule possibilité que nous ayons de préserver la dignité et l'intégrité psychique des patients, et la nôtre aussi, réside dans l'effort pour aborder l'énigme particulière de la souffrance de chacun, et cela comme Picasso peignant son Nain l'a fait, en se débarrassant des oripeaux du conformisme académique.

Nous avons à chaque instant de nos pratiques à nous débarrasser autant que possible du fatras psychologisant et éducatif dont l'université fait volontiers la promotion. Nous avons aussi et surtout à nous débarrasser de tout ce qui pourrait nous paraître justifier que nous devenions acteurs du maintien d'un ordre public dont nous voyons au quotidien de l'arsenal législatif développé comment il tente d'imposer à un corps social au bord de la rupture les modalités les plus excluantes possible du vivre ensemble et combien il confine à l'ordre moral dont le qualificatif de « nouveau » ne limite pas l'horreur.

Avec Freud, nous ne pouvons pas y croire, mais avec lui il faut bien se rendre à l'évidence une fois encore : dans les moments de chamboulement de la société, aujourd'hui la mondialisation, les effets pacificateurs de la culture peuvent tomber les uns après les autres et quelquefois massivement. Le pire déferle alors et son cortège d'agonies, sa géhenne d'espérances perdues. Marquant l'extrême difficulté qu'il y a justement pour les hommes à vivre ensemble, à se retrouver dans le Babel des langues et des pulsions, le pire ne demande qu'à faire retour, livrant chacun sans limites à prendre sa place selon son organisation psychique au fil des événements, dominant ou dominé et parfois les deux à la fois, scène ouverte par l'oppression de l'homme par son semblable, avec « la paille de la misère pourrissant dans l'acier des canons » pour reprendre encore Prévert...

Or ce qu'on nous a proposé sans merci, le pauvre langage d'un ancien président de la République en a témoigné sans

cesse, de faire la guerre contre ci, la guerre contre ça ; après la guerre économique le temps est à la guerre à la délinquance et à ceux qui l'incarnent : fous, roms et sans papiers faisant, semble-t-il, bien l'affaire.

Bernard-Henri Lévy dans un article du Monde intitulé « les trois erreurs de Nicolas Sarkozy : mépris des Roms, outrage à l'esprit des lois, discours de guerre civile » écrit : « tenir le langage de la déchéance [...] c'est la garantie d'une société fiévreuse, inapaisée, où chacun se dresse contre chacun et où le ressentiment et la haine seront très vite les derniers ciments du lien social ». Nous savons bien pourtant comment les fous, souvent déjà témoins d'horreurs passées, subissent parfois et pour les mêmes raisons le sinistre sort de ceux que la bête désigne comme boucs émissaires des malheurs du monde. L'étymologie peut être d'une aide précieuse dans la compréhension de ces tristes voisinages : Aliéné, du latin alius l'autre, le radicalement étranger, dont vient aussi témoigner la traduction allemande du mot « aliéner » : entfremdung, rendre étranger donc. C'est vraiment à ceci que nous sommes conviés : faire des patients des étrangers radicalement autres et dont il ne faudrait que redouter la violence.

Il s'agissait là d'une proposition éthiquement inadmissible, une fois encore, une insulte à la culture à laquelle nous avons refusé de nous associer. Le 2 décembre 2008 un discours offensif contre nos patients avait été proféré, il n'était pas forcément de bon ton, au cénacle des professionnels de l'enfermement, d'y voir une attaque grave aux libertés publiques ; la suite venait et organisait un statut très particulier de l'humain en souffrance psychique ou de n'importe qui troublerait l'ordre public du fait d'un comportement incompatible avec les exigences de l'ordre moral. Ainsi l'on aurait pu demain se voir imposer des soins psychiatriques sous contraintes, éventuellement à la maison, voire une hospitalisation. Cette dernière se déroulant dans des lieux « sécurisés » (pour lesquels rappelons-le soixante-dix millions d'euros avaient été débloqués par le ministère en trois mois) et dans des conditions où aller et venir librement aurait été graduellement limité, sinon empêché, essentiellement selon

l'appréciation de l'omnipotente autorité administrative et une étrange bénédiction présidentielle : « personne mieux qu'un policier de haut vol ne saurait en exercer les prérogatives », le tout éventuellement sur signalement des directeurs d'hôpitaux obligatoirement prévenus par les équipes soignantes...

Lacan reprenant le *Balcon* de Jean Genet rappelle à propos du rapport du sujet avec la fonction de la parole que « si est un rapport adultéré, un rapport où chacun a échoué et où personne ne se retrouve [...] continue de se soutenir si dégradé soit-il [...] comme quelque chose qui est lié à ce qu'on appelle l'ordre et cet ordre se réduit quand une société en est venue à son plus extrême désordre à ce qui s'appelle la police ». Dans la pièce de Genet, les petits vieux réclament des uniformes de généraux, d'évêques et de juges pour jouir dans le ventre des prostituées, mais personne ne demande à enfiler les oripeaux du préfet de police qui choisit le phallus comme emblème, lui qui, pivot de tout, se désespère en même temps que sa fonction ne soit pas assez attractive pour que l'on souhaite s'identifier à lui.

Il va de soi que nous ne saurions empêcher quelque président que ce soit, et ses préfets, de jouir de leurs semblants phalliques, le voudrions-nous que nous n'en aurions pas les moyens, mais nous avons le projet résolu d'empêcher qu'ils emportent les plus vulnérables d'entre nous dans leur préoccupante sarabande.

« L'État qui fait la guerre se permet toutes les injustices, toutes les violences » dit Freud dans ses « Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort ». Il y a dans un projet de loi qui nous a bouleversé une réelle violence instituée, d'autant plus inquiétante que le principe civilisateur, l'apaisement créatif du lien entre les citoyens, serait d'autant plus difficile à mettre en œuvre dans ce moment de risque de « grande misère psychologique des masses » pour là encore reprendre Freud...

Les dispositions législatives concernant les personnes nécessitant des soins psychiatriques sont à l'aulne de ce qui s'enseigne sur les bancs des écoles de médecine et de soins infirmiers : c'est ainsi qu'il est enseigné dans les établissements publics de santé une méthode consistant à permettre au

personnel devant un patient agité, de savoir utiliser tel ou tel outil relationnel stéréotypé pour pacifier la situation ou à défaut d'utiliser des techniques issues des arts martiaux ; la guerre disais-je. C'est ainsi qu'il faut déplorer la suppression progressive, mais rapide des formations universitaires en psychopathologie, c'est ainsi que telle officine de recherche établit un classement ridicule de l'efficacité des thérapies, c'est ainsi encore que s'organise un diplôme de psychothérapeute visant à former en trois ans des professionnels de la psychothérapie. Ces pratiques tiennent lieu de réflexion référencée, approfondie, prudente et précautionneuse sur les causes, le sens de la survenue de tel ou tel événement. Insulte à la culture vous dis-je !

Il y a lieu à ce propos de constater que ce désastreux dévoiement de nos pratiques et de l'enseignement n'est pas de la seule responsabilité des gouvernants. Certains professionnels y ont leur part qui en effet réclament, enseignent, promeuvent, appliquent ces méthodes simplificatrices et violentes de relation avec les patients.

La contrainte à la maison, l'immobilisation techniquement maîtrisée en lieu et place de la tentative toujours retravaillée de trouver les moyens d'une réelle hospitalité pour la folie, constitueraient ainsi des moyens nouveaux proposés aux professionnels dans l'exercice de leur profession.

Nous avons pourtant mis beaucoup d'espoir dans la révolution copernicienne en psychiatrie qui ne centrerait plus la question de la folie sur celle de l'asile ; nous avons cru dépassée la loi d'exception dont le premier effet avait été d'imposer un statut hors le droit commun à ceux que la parfaite étrangeté qui les définissait avait fait nommer « aliénés ».

Nous voilà peut-être renvoyés à cette approche ségrégative donnant aux plus fragiles d'entre nous un statut d'extra-territorialité, les excluant du droit commun et les assignant au titre de leur souffrance particulière à l'enfermement à l'hôpital ou pire encore désormais, chez eux. Nous n'aurions pas dû oublier qu'un an avant sa mort, huit ans après sa condamnation

définitive, Galilée, devenu complètement aveugle, écrivit dans un sonnet :

« Monstre je suis plus étrange et difforme

Que harpie sirène ou chimère....

Et je perds et mon être et ma vie et mon nom »

La barbarie du savoir dogmatique, de la norme indiscutable peut aussi défaire le sujet péniblement rassemblé autour de sa faille originelle.

Nous avons eu tort d'imaginer le progrès désaliéniste comme définitif, sans doute n'avions- nous pas assez bien lu Freud et son « Avenir d'une illusion » : toutes les avancées démocratiques, toutes les inventions esthétiques demandent à être soutenues, sans relâche tant elles sont fragiles.

Ce saccage du soin en psychiatrie, inacceptable, qui ne tient aucun compte de ce que la réflexion clinique attentive permet de médiations, d'inventions chaque jour à chaque rencontre avec chacun des patients dont la singularité de la souffrance nous enseigne les méandres de la complexité psychique, dont l'histoire particulière avec ses appartenances sociales et ses origines sur le globe est à considérer avec bienveillance là où le sarkozysme, pauvre référence politique mal inspirée des plus sinistres thèses stigmatisantes et rejetantes, n'a rien voulu rien savoir de la fécondité des brassages ethniques et culturels.

Ce pouvoir s'était attaqué chaque jour un peu plus au socle sur lequel la République s'est construite, il avait entrepris une destruction quasi systématique des propositions du Conseil National de la Résistance, il avait mis à mal les droits essentiels de l'homme et du citoyen, organisé des niveaux différents de citoyenneté, s'était attaqué à ce que l'histoire récente de la psychiatrie a tenté de développer, mettant ainsi en danger la civilisation, la culture même qui permet aux humains d'essayer de vivre ensemble. Il y a là plus que jamais une ardente obligation à s'opposer à une telle casse si elle devait avoir lieu, à refuser d'appliquer des lois sans légitimité, à continuer d'essayer d'établir pour les générations à venir les bases d'une civilisation non excluante, les fondements d'une organisation sociale ou dire le mot culture ne serait pas une insulte.

Réconcilier la cité avec la folie, permettre à celle-ci de sortir des lieux où on l'enferme, hors les murs ou les têtes, c'est une tâche qu'il n'est pas vain d'inscrire dans une orientation en résistance au discours hier dominant, mais aujourd'hui peut-être encore.

Nous sommes dans la position décrite par Francis Ponge à propos de Giacometti : « l'homme en souci de l'homme, en terreur de l'homme, s'affirmant une dernière fois en attitude hiératique, d'une suprême élégance. Le pathétique de l'exténuation à l'extrême de l'individu réduit à un fil ». Ce fil est fragile, il tient chacun des hommes et ne demande qu'à se rompre, nous sommes garants du maintien de son intégrité, c'est ainsi que les poètes, les peintres, les musiciens pourront continuer à tisser avec ce fil à quoi nous sommes réduits, la beauté et l'espérance du monde.

Il y a un acte de profonde culture à refuser une telle orientation de la psychiatrie, à refuser un des actes de résistance qu'une dérive du pouvoir peut exiger, comme de refuser le traitement discriminatoire de certaines catégories de citoyens réduits aux actes commis par une infime minorité d'entre eux. Il y a lieu de prendre ainsi notre place, « calmes sous nos sabots, brisant le joug qui pèse sur l'âme et sur le front de toute humanité », pour citer Rimbaud dans son poème « *Morts de quatre-vingt-douze* ».



Albrecht Dürer, *Fou à la balance* (La Nef des fous).

Armand Ajzenberg

INTRODUCTION 1

À la fin de la guerre, quelques psychiatres, Lucien Bonnafé notamment, tentèrent d'attirer l'attention sur cette « chose » : la mort de dizaines de milliers de malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques en France pendant la Seconde Guerre mondiale. En vain. Il faudra attendre 1987 pour que ce « trou noir » de l'histoire de France refasse surface. À cette date en effet, un psychiatre – Max Lafont – décida de publier les résultats d'une thèse réalisée en 1981. Scandale ! Scandale lancé ou relancé par l'article d'une psychiatre, Claudine Escoffier-Lambotte, dans *Le Monde* (10.06.1987). Il faut rappeler qu'à la suite de Max Lafont les tentatives pour effacer le « trou noir » ne furent le fait que de non-historiens : Pierre Durand, journaliste, avec un roman en 1988 ; André Castelli, un infirmier à l'hôpital de Montdevergues-les Roses qui sauva les archives de cette période-là (1940-1945) alors qu'elles allaient être brûlées, archives et histoire publiées dans la revue *Chimères* en 1996 et reprises en deuxième partie de ce livre ; Patrick Lemoine, psychiatre au *Vinatier* (hôpital psychiatrique de Bron), avec une histoire romancée en 1997. Il y eut également d'autres témoignages de psychiatres (Henri Baruk, Gaston Ferdière, André Requet, Pierre Scherrer).

Jusqu'en 2007, les historiens, comme « producteurs » de livres, ont été aux abonnés absents. Pour la plupart de ces auteurs, le régime de Vichy est responsable, pour le moins, de non-assistance à personnes en danger. Pour d'autres, Mme von Bueltingsloewen¹, historienne, la dernière en date, c'est faux. Pas de responsables quant aux dizaines de milliers de morts, seules les circonstances malheureuses...

« La conduite de la société à l'égard de ceux qu'elle regarde comme différents ou faibles est révélatrice de l'état de sa civilisation en chaque moment de son histoire. Idéologies, politiques, pratiques sociales (et psychiatriques) se retrouvent ainsi dans un ensemble cohérent caractérisant la structure d'une société où l'abandon des malades mentaux, en 1940, rejoint les procédures d'« effacement » des juifs, des Tziganes et d'autres catégories de personnes placées en dehors ou en deçà des normes. Or ce qui condamne la « civilisation » de cette sinistre période condamnerait identiquement la nôtre à l'aube du nouveau millénaire si les « malades sans intérêt » d'hier étaient aujourd'hui maintenus dans leur condition de « morts sans intérêt » disait une pétition lancée en 2001 : « *Pour que douleur s'achève* »².

Il y a bien eu, de la part de Vichy, non-assistance à personnes en danger de mort et, pire peut-être, abandon à la mort de manière délibérée en raison de l'existence d'une idéologie eugéniste prégnante alors et agissant comme une force concrète. L'hécatombe des fous ne résultait pas de circonstances malheureuses consécutives à la guerre, ni directement des hôpitaux psychiatriques certes inadaptés à ces circonstances, mais était entièrement de la responsabilité du régime de Vichy et de ses dirigeants : Pétain, Darlan, Laval... C'est ce qu'on ambitionne de démontrer.

Comme la reconnaissance par le Président Jacques Chirac de la complicité active du régime de Vichy dans la déportation vers les camps de la mort des 76 000 juifs de France, rendre

¹ Isabelle von Bueltingsloewen, *L'hécatombe des fous*, Aubier, 2007.

² Le texte complet de cette pétition est dans la partie « Documents » de ce livre.

justice aux dizaines de milliers de malades mentaux morts passe également par la reconnaissance de la responsabilité directe de ce même régime dans cet autre drame. C'est un enjeu citoyen qui dépasse de loin bien des débats encore ouverts sur d'autres aspects historiques. Leur rendre justice passe aussi par l'inscription de ce fait et des responsabilités afférentes à celui-ci dans les manuels scolaires. Il s'agit aussi et ainsi de rendre justice aux familles de ces morts en leur permettant, enfin, de faire leur deuil.

Dans les *histoire(s) de l'été 1940* (6/12) publiées par *Le Monde*, c'était le 25 juillet 2010, Mme Isabelle von Buelzingsloewen, était interrogée à propos de ce que Max Lafont a appelé *L'extermination douce*. À la question posée par les journalistes du *Monde* : « le régime de Vichy a-t-il, comme on le lit parfois, voulu « exterminer » les fous en les affamant ? » elle répond : « Non... La preuve que Vichy n'a pas voulu les exterminer, c'est la publication, en décembre 1942, de la « circulaire Bonnafous » (du nom de Max Bonnafous, alors ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement). Ce texte, précisément, attribue aux malades des suppléments alimentaires qui permettent de faire reculer la mortalité dans les asiles ». J'ai lu alors l'ouvrage de l'historienne, ce qui a donné lieu à ce livre.

L'abandon à la mort... peut apparaître comme un réquisitoire contre le livre de Mme Von Buelzingsloewen. Ça l'est effectivement. Mais les véritables enjeux de ce débat ne sont pas là. Ils sont, d'une part, de ne pas permettre que nuit et brouillard sur cette histoire ne se rétablissent à nouveau et, d'autre part, qu'à la faveur de ce silence, celle-ci ne soit réduite à un simple fait divers.

ooooo

En 2001, interviewé sur France Culture par un journaliste, Antoine Mercier, à propos de ce drame, sa question finale fut : pourquoi vous intéressez-vous à l'extermination douce ? Pris au dépourvu, et pour ne pas me lancer dans de trop longues explications, je répondis que j'avais été sensible à ce drame parce que mes parents avaient été des victimes de la Shoah.